

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 25570 Numéro SIREN : 529 062 671 Nom ou dénomination : DUO Services
--

Ce dépôt a été enregistré le 08/07/2021 sous le numéro de dépôt 72505

SAS DUO SERVICES

36 RUE BRUNEL

75017 PARIS

BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

Présenté en Euros

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

édité le 27/04/2021

DUO Services

SAS au capital de 23 210 000 €

36 rue Brunel - 75017 Paris

SIRET Paris 529 062 671 00027

Code NAF 6420Z

N° TVA Intra. : FR 14 529 062 671

Tél. : 00 33 1 78 09 97 20

Frédéric KOCH, Président

FR/Koch.

ACTIF		Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)			
		Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé	(0)						
Actif Immobilisé							
Frais d'établissement							
Recherche et développement							
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires		6 107	5 998	110	0,00	454	0,00
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles							
Terrains							
Constructions		43 655	24 898	18 757	0,06	23 608	0,07
Installations techniques, matériel & outillage industriels		1 452	1 317	135	0,00	270	0,00
Autres immobilisations corporelles		194 959	96 604	98 355	0,29	70 089	0,22
Immobilisations en cours							
Avances & acomptes							
Participations évaluées selon mise en équivalence							
Autres Participations		23 600 453		23 600 453	70,64	21 250 257	65,35
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières		175 329		175 329	0,52	174 983	0,54
TOTAL (I)		24 021 955	128 816	23 893 139	71,52	21 519 661	66,18
Actif circulant							
Matières premières, approvisionnements							
En cours de production de biens							
En cours de production de services							
Produits intermédiaires et finis							
Marchandises							
Avances & acomptes versés sur commandes							
Clients et comptes rattachés		686 728		686 728	2,06	646 393	1,99
Autres créances							
. Fournisseurs débiteurs		1 150		1 150	0,00	5 422	0,02
. Personnel		5 000		5 000	0,01	5 000	0,02
. Organismes sociaux		2 072		2 072	0,01	221	0,00
. Etat, impôts sur les bénéfices		524 066		524 066	1,57	672 411	2,07
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		16 971		16 971	0,05	21 326	0,07
. Autres		864 948		864 948	2,59	1 657 736	5,10
Capital souscrit et appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement		6 849 020	144 100	6 704 920	20,07	7 424 452	22,83
Instruments financiers à terme et jetons détenus							
Disponibilités		684 299		684 299	2,05	556 928	1,71
Charges constatées d'avance		24 883		24 883	0,07	9 158	0,03
TOTAL (II)		9 659 138	144 100	9 515 038	28,48	10 999 048	33,82
Charges à répartir sur plusieurs exercices	(III)						
Primes de remboursement des obligations	(IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif	(V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)		33 681 093	272 916	33 408 177	100,00	32 518 709	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé :)	23 210 000	23 210 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	69,47	71,37
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	343 000	293 000
Réserves statutaires ou contractuelles	1,03	0,90
Réserves réglementées		
Autres réserves	3 500 000	3 000 000
Report à nouveau	639 589	719 302
	1,91	2,21
Résultat de l'exercice	-577 553	470 287
	-1,72	1,45
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	16 337	11 560
	0,05	0,04
TOTAL (I)	27 131 373	27 704 149
	81,21	85,19
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	637 717	601 341
Provisions pour charges	48 563	48 433
	1,91	1,85
	0,15	0,15
TOTAL (III)	686 280	649 774
	2,05	2,00
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts	2 857 220	3 007 600
. Découverts, concours bancaires	8,65	9,25
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers		
. Associés	2 175 257	783 572
	8,51	2,41
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	97 022	121 973
	0,29	0,39
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel	169 807	53 522
. Organismes sociaux	138 115	74 776
. Etat, impôts sur les bénéfices		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	121 816	100 665
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres impôts, taxes et assimilés	23 481	18 511
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	7 806	4 166
	0,02	0,01
Instruments financiers à terme		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (IV)	5 590 524	4 164 786
	16,73	12,81
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif		
(V)		
TOTAL PASSIF (I à V)	33 408 177	32 518 709
	100,00	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT			Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Ventes de marchandises									
Production vendue biens									
Production vendue services	2 087 113		2 087 113	100,00	1 951 536	100,00	135 577	6,95	
Chiffres d'Affaires Nets	2 087 113		2 087 113	100,00	1 951 536	100,00	135 577	6,95	
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation									
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			1 227 853	58,83	532 823	27,30	695 030	130,44	
Autres produits			173	0,01	11	0,00	162	N/S	
Total des produits d'exploitation (I)			3 315 140	158,84	2 484 370	127,30	830 770	33,44	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)									
Variation de stock (marchandises)									
Achats de matières premières et autres approvisionnements									
Variation de stock (matières premières et autres approv.)									
Autres achats et charges externes			843 568	40,42	946 043	48,48	-102 475	-10,82	
Impôts, taxes et versements assimilés			67 661	3,24	55 474	2,84	12 187	21,97	
Salaires et traitements			1 259 674	60,35	994 832	50,98	264 842	26,62	
Charges sociales			533 592	25,57	364 739	18,69	168 853	40,29	
Dotations aux amortissements sur Immobilisations			28 308	1,38	25 582	1,31	2 726	10,68	
Dotations aux provisions sur Immobilisations									
Dotations aux provisions sur actif circulant									
Dotations aux provisions pour risques et charges			593 242	28,42	649 774	33,30	-56 532	-8,69	
Autres charges			485	0,02	9	0,00	476	N/S	
Total des charges d'exploitation (II)			3 326 529	169,38	3 036 452	165,69	290 077	9,55	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-11 389	-0,54	-552 082	-28,28	540 693	97,94	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)									
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)									
Produits financiers de participations			3 222	0,15	1 150 256	58,94	-1 147 034	-99,71	
Produits des autres valeurs mobilières et créances									
Autres intérêts et produits assimilés			16 357	0,78	41 730	2,14	-25 373	-80,78	
Reprises sur provisions et transferts de charges			311 513	14,93			311 513	N/S	
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement			204	0,01	255	0,01	-51	-19,88	
Total des produits financiers (V)			331 296	15,87	1 192 241	61,09	-860 945	-72,20	
Dotations financières aux amortissements et provisions			237 138	11,38	311 513	16,98	-74 375	-23,87	
Intérêts et charges assimilées			46 464	2,23	51 469	2,64	-5 005	-9,71	
Différences négatives de change									
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements									
Total des charges financières (VI)			283 602	13,59	362 982	18,60	-79 380	-21,68	
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			47 694	2,28	829 258	42,49	-781 564	-94,24	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			36 304	1,74	277 176	14,20	-240 872	-88,69	

fu

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			9 458	0,48	-9 458	-100,00
Produits exceptionnels sur opérations en capital			7 614	0,39	-6 316	-82,84
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 298	0,06				
Total des produits exceptionnels (VII)	1 298	0,06	17 072	0,87	-15 774	-92,39
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	211	0,01	922	0,05	-711	-77,10
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	710 640	34,05	9 053	0,48	701 587	NIS
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	6 075	0,29	3 979	0,20	2 096	52,68
Total des charges exceptionnelles (VIII)	716 926	34,35	13 955	0,72	702 971	NIS
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-715 628	-34,28	3 117	0,16	-718 745	NIS
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	-101 770	-4,87	-189 994	-9,73	88 224	46,44
Total des Produits (I+III+V+VII)	3 647 734	174,77	3 693 683	189,27	-45 949	-1,23
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	4 225 287	202,45	3 223 396	165,17	1 001 891	31,08
RÉSULTAT NET	-577 553	-27,68	470 287	24,10	-1 047 840	-222,80
	<i>Perte</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

SAS DUO SERVICES

36 RUE BRUNEL 75017 PARIS

SAS DUO SERVICES

36 RUE BRUNEL

75017 PARIS

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

(présentée en euros)

PERIODE DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

154

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2020 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2019 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 33 408 177,06 €.

Le résultat net comptable est une perte de 577 553,45 €.

La société est société mère consolidante d'un groupe constitué des sociétés LVTEC, RETOTUB et ADRIA TEC.

Une convention d'intégration fiscale a été signée le 11 mars 2014 entre LVTEC, MAT TEC (absorbée à effet du 1er janvier 2018 par LV TEC) et RETOTUB désignant DUO SERVICES SAS comme seule redevable de l'impôt sur les sociétés. L'absorption de MAT TEC a réduit le périmètre d'intégration fiscale à 3 sociétés. Cette convention a été reconduite tacitement à compter du 1er janvier 2019. Une nouvelle convention a été signée en date du 1^{er} mars 2021 à la suite de la décision des sociétés CTP et CTP 91, nouvelles structures acquises le 18 décembre 2020, d'intégrer le groupe, conduisant à un périmètre d'intégration fiscale porté à 5 sociétés.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 6 avril 2021 par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements dérogatoires : ils sont calculés par différence entre l'amortissement fiscal et l'amortissement économique des biens concernés par cette méthode.
- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Attribution gratuite d'actions :

La société, lors de son assemblée générale extraordinaire du 25 mars 2019, a confirmé son accord pour la mise en œuvre d'un plan d'attribution gratuite d'actions à ses salariés et dirigeants, ainsi qu'à ceux de ses filiales. Le plan prévoit une durée d'acquisition répartie sur 3 périodes annuelles successives, assortie de conditions de présence effective et de l'atteinte d'une performance collective. La durée peut être exceptionnellement prorogée d'un an par un mécanisme de rattrapage dans l'hypothèse où la condition de performance ne serait pas atteinte au titre de l'une des périodes d'acquisition.

Le plafond d'actions pouvant être attribuées gratuitement, aux termes de cette assemblée générale, est de 1 700 actions. L'attribution porte sur des actions existantes préalablement rachetées par la société.

Une provision a été comptabilisée sur la base d'hypothèses de présence et de coûts estimés d'acquisition passés ou futurs des titres à racheter. Le premier tiers des actions ayant été définitivement acquis par les attributaires le 23 juillet 2020, et s'agissant donc du 2^{ème} tiers attribuable, cette provision a été étalée sur 2 périodes et ramenée à la durée des services rendus par les attributaires à la clôture de l'exercice.

La livraison du premier tiers, qui avait été reportée jusqu'à la date limite du 30 septembre 2020 en raison des retards pris dans l'établissement des comptes liés à la crise sanitaire, a fait l'objet d'acquisitions définitives le 23 juillet 2020.

La valeur d'attribution de ces actions a été fixée à 1 310 € l'unité.

DUO SERVICES a attribué 436 actions à ses salariés et dirigeants et 124 actions aux salariés de ses filiales représentant une valeur globale de 733 600 €.

La crise sanitaire liée à la Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n 2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement antérieur à la clôture qui n'a pas donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos au 31 décembre 2020. Les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2020 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet événement et de ses conséquences.

Le groupe a mis en action un plan de continuité de l'activité en utilisant notamment les mesures suivantes :

- mise en place d'un programme de réduction des coûts afin de sécuriser les résultats et la trésorerie ;
- recours à l'activité partielle pour une partie du personnel du groupe ;
- obtention de prêts garantis par l'État dans les filiales ;
- conclusion d'accords avec des bailleurs pour un report ou une réduction temporaire de loyers.

Eu égard à ces mesures et à la situation du groupe à la date de l'arrêt des comptes le 6 avril 2021, l'entreprise estime que la crise sanitaire et économique COVID 19, en dépit de ses impacts sur l'activité et ses performances déjà observées au cours de l'exercice 2020, ne remettra pas en cause la poursuite de son exploitation.

Le 18 décembre 2020, la société a acquis les participations CTP, CTP 91 et SCP dont l'activité est complémentaire pour un montant global de 2 350 000 €.

EVENEMENT POST CLOTURE

Il n'a pas été relevé d'événements post-clôture au-delà de la poursuite de la crise sanitaire et du rachat complémentaire d'actions de la société pour assurer la livraison des actions gratuites du deuxième tiers du plan à hauteur de 441 600 €.

Annexes (suite)**NOTES SUR LE BILAN ACTIF****Actif immobilisé**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 24 021 955

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	6 107			6 107
Immobilisations corporelles	190 915	51 245	2 094	240 066
Immobilisations financières	21 425 240	2 350 542		23 775 782
TOTAL	21 622 263	2 401 787	2 094	24 021 955

Amortissements et provisions d'actif = 128 816

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	5 653	344		5 998
Immobilisations corporelles	96 948	27 964	2 094	122 818
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	102 602	28 308	2 094	128 816

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Concess ⁿ brevets & logiciels	6 107	5 998	110	3 ans
Agent amengt des locaux	43 655	24 898	18 757	9 ans
Matériel de stockage	1 452	1 317	135	7 ans
Mat riel de transport	151 890	59 275	92 615	de 3 à 6 ans
Matériel bureau et informatique	32 045	26 787	5 259	de 3 à 5 ans
Mobilier de bureau	11 024	10 542	481	de 3 à 7 ans
TOTAL	246 173	128 816	117 357	

Etat des créances = 2 301 148

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	175 329		175 329
Actif circulant & charges d'avance	2 125 818	2 125 818	
TOTAL	2 301 148	2 125 818	175 329

Provisions pour dépréciation = 144 100

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers					
Comptes financiers	311 513	144 100	311 513		144 100
TOTAL	311 513	144 100	311 513		144 100

Produits à recevoir par postes du bilan = 162 162

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	152 552
Autres créances	4 690
Disponibilités	4 920
TOTAL	162 162

FR

Charges constatées d'avance = 24 883

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

*Informations complémentaires sur le bilan actif***Participations :**

La valeur d'acquisition ou d'apport est comparée à la valeur réelle par référence à différents critères, dont notamment la quote-part de situation nette de la société, la valeur réelle des actifs et des passifs figurant dans les comptes annuels de la filiale et ses perspectives sur la base d'un plan d'affaires prévisionnel des activités de chaque filiale et l'actualisation des flux futurs de trésorerie attendus. Une provision est constatée, le cas échéant.

Créances rattachées :

Les créances rattachées aux participations représentent les créances nées à l'occasion de prêts à moyen terme octroyés à des filiales. Compte-tenu de la situation d'ensemble et des circonstances de l'espèce, la probabilité de non-recouvrement de ces prêts donne lieu à dépréciation dès lors qu'une perte apparaît probable.

Autres immobilisations financières :

Elles concernent les dépôts de garantie versés au titre des baux en cours.

Etat, autres créances :

Les autres créances présentent des créances sur l'état se totalisant à 524 066 €. Ces créances correspondent à hauteur de 513 123 € aux CICE groupe 2017 et 2018. Le chiffre d'affaires cumulé du groupe étant antérieurement supérieur à 50 M€, la société a perdu le statut de PME au sens communautaire, ces créances seront, soit imputées sur l'impôt groupe, soit remboursées à l'échéance de 3 ans. La créance de 270 380 € relative à l'exercice 2017 fera donc l'objet d'une demande de remboursement au titre de l'exercice 2020.

La société disposait d'une créance de report en arrière des déficits de 121 487 €. Cette créance, non reconnue in fine par l'administration fiscale, a été comptabilisée en charge d'impôt. Corrélativement, l'administration fiscale a accepté un report en avant dudit déficit.

Autres créances :

Les créances à l'égard des filiales s'élèvent à 500 000 € dans le cadre de la convention de trésorerie groupe.

Les comptes ouverts dans le cadre de la convention d'intégration fiscale se totalisent à 358 705 €.

Valeurs mobilières et attribution gratuite d'actions :

Dans le cadre du plan d'attribution gratuite d'actions, la société a racheté 110 titres au prix unitaire de 1 310 € en vue de l'acquisition par les attributaires potentiels du deuxième tiers. Le montant des titres rachetés à la clôture de l'exercice s'est élevé à 144 100 €. Le prix d'acquisition a été affecté au compte "actions rachetées affectées au plan".

Le complément d'actions à acquérir dans le cadre du deuxième tiers du plan d'attribution s'élève 368.

La provision comptabilisée au passif du bilan, comme précisé dans la note sur les éléments significatifs de l'exercice, s'élève à 441 600 €.

Les titres rachetés ont fait l'objet d'une provision pour dépréciation de 144 100 € destinée à compléter la provision constituée au passif pour les attributions gratuites d'actions afin de tenir compte de la sortie de ressource post clôture (voir paragraphe dans les notes du passif).

Fa

Annexes (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 23 210 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	23 210	1 000,00	23 210 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
<i>Titres en fin d'exercice</i>	<i>23 210</i>	<i>1 000,00</i>	<i>23 210 000</i>

Etat des dettes = 5 590 524

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	2 857 220	607 220	2 250 000	
Dettes financières diverses	2 175 257	2 175 257		
Fournisseurs	97 022	97 022		
Dettes fiscales & sociales	453 219	453 219		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	7 806	7 806		
Produits constatés d'avance				
<i>TOTAL</i>	<i>5 590 524</i>	<i>3 340 524</i>	<i>2 250 000</i>	

FH

Charges à payer par postes du bilan = 321 579

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	7 220
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	47 077
Dettes fiscales & sociales	259 826
Autres dettes	7 456
TOTAL	321 579

*Informations complémentaires sur le bilan passif***Provisions réglementées :**

Les provisions réglementées sont constituées en application des dispositions fiscales particulières relatives aux amortissements dérogatoires qui sont constatés par différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation comptable.

La contrepartie des provisions réglementées est inscrite en compte de résultat dans les charges et les produits exceptionnels.

Provisions pour risques et charges :

Conformément aux dispositions en vigueur, les provisions pour risques et charges sont constituées de manière à prendre en compte les obligations de l'entreprise à l'égard des tiers, dont il est probable ou certain qu'elles provoqueront une sortie de ressource au bénéfice de ces tiers, sans contrepartie au moins équivalente, et dont l'échéance ou le montant n'est pas fixé de façon précise.

La provision pour indemnités de fin de carrière résulte d'un calcul actualisé sur la base de la convention collective applicable. Il prend en compte les salaires bruts individuels, y compris les charges sociales, l'ancienneté acquise, et la probabilité de présence des salariés jusqu'à l'âge théorique de la retraite.

Provision pour attribution gratuite d'actions :

Cette provision couvre le coût estimé des actions gratuites ramené aux services rendus par les attributaires à la clôture. Le premier tiers ayant été attribué de manière définitive, elle a été calculée à partir de l'estimation de la valeur d'acquisition des titres sur les 2 périodes d'acquisition restant à courir. Elle intègre le coût annuel prévisionnel refacturé aux filiales à hauteur de 127 126 €, ainsi que le coût, calculé dans les mêmes conditions, de la contribution sociale à la charge de la société. Le montant global, contribution sociale incluse, s'élève ainsi à 637 717 €.

Les titres inscrits à l'actif font également l'objet d'une provision de 144 100 € pour couvrir la totalité du prix de rachat 2020 (voir note de l'actif).

Autres dettes financières :

Les dettes financières des filiales sont constituées à hauteur de 1 175 257 € d'avance dans le cadre notamment de la convention de trésorerie groupe et à hauteur de 1 000 000 € d'avance d'associés.

Variation des capitaux propres :

Capitaux propres à l'ouverture :	27 704 149 €
Résultat 2020 :	- 577 553 €
Variation des dérogatoires :	4 777 €

Capitaux propres à la clôture : 27 131 373 €

Fu

Annexes (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 2 087 113

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Produits des activités annexes	2 087 113	100,00 %
TOTAL	2 087 113	100,00 %

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

Incidence fiscale dérogatoire	Montant
Résultat net de l'exercice	-577 553
Impôts sur les bénéfices	-101 770
Résultat comptable avant impôts	-679 323
Variation des prov. Réglementées	4 777
Résultat hors impôts et dérogatoire	-674 546

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Accroissements et allègements	Montant	Impôts
Accroissements		
Provisions réglementées	16 337	4 574
Subventions à réintégrer au résultat		
Allègements	-175 689	-49 193
Provis. non deduct. l'année de dotat.		
Total des déficits exploit. Reportables		
Total des amortissements différés		
Total des moins-values à long terme		
TOTAL	-159 352	-44 619

Autres informations relatives au compte de résultat

Impôt sur les bénéfices : régime d'intégration fiscale

La société est tête de groupe d'intégration fiscale. Les modalités de répartition de l'impôt sur les sociétés assis sur le résultat d'ensemble du groupe ont été définies dans la convention d'intégration fiscale. Les filiales supportent l'impôt qui serait le leur en l'absence d'intégration fiscale. Les économies d'impôts liées aux déficits des filiales leur sont réallouées.

L'impôt comptabilisé correspond à la charge ou au produit d'impôt constaté par les filiales intégrées en application de la convention d'intégration fiscale.

Les accroissements et allègements de la dette future d'impôts ont été calculés au taux de 28%. Ils correspondent à ceux du résultat individuel de la société mère.

Le prix d'acquisition des titres acquis dans le cadre du plan d'attribution gratuite d'actions en 2019 pour 710 640 € a été constaté dans les charges exceptionnelles. Il est totalement couvert par la reprise de provision sur titres comptabilisée en 2019 à hauteur de 311 513 €, d'une part, et par la reprise de provision correspondant aux services rendus par les salariés à hauteur de 399 127 €, d'autre part.

Les mouvements des amortissements dérogatoires sont enregistrés dans le résultat exceptionnel.

Les autres postes de charges et de produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Annexes (suite)**AUTRES INFORMATIONS****Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	28 070
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de service	
TOTAL	28 070

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	5	
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés		
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	5	0

Identité société-mère consolidant les comptes de la société

La société est société mère consolidante du groupe.

Annexes (suite)**Autres informations complémentaires****INTEGRATION FISCALE**

Dans le cadre de la convention d'intégration fiscale, le résultat fiscal d'ensemble restant à reporter à la clôture de l'exercice 2020 est de 303 832 €. Il tient compte de l'accord de report en avant du déficit lié au refus de la demande de remboursement du carry-back 2015.

ENGAGEMENT RECIPROQUE DANS LE CADRE DU PLAN D'ATTRIBUTION GRATUITE D'ACTIONS

Une convention conclue avec les attributaires d'actions gratuites prévoit une promesse réciproque de vente et d'achat selon des modalités de fixation du prix identiques à celles des attributions d'actions. La promesse de vente engage les bénéficiaires dès la perte de qualité de salarié ou de mandataire social et à compter du 1er juin 2024 sans aucun motif particulier. La promesse d'achat engage l'entreprise, de manière subsidiaire, à compter du 1er juin 2024.

Annexes (suite)**DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE**

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 162 162

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
Clients-factures à établir	152 552
TOTAL	152 552
Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Divers produit à recevoir	4 690
TOTAL	4 690
Produits à recevoir sur disponibilités	Montant
Intérêts courus/ VMP & autres	4 920
TOTAL	4 920

Charges constatées d'avance = 24 883

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	24 883
TOTAL	24 883

Charges à payer = 321 579

Emprunts & dettes auprès des étab. De crédit	Montant
Intérêts courus sur emprunts	7 220
TOTAL	7 220
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fourn. factures non parvenues	47 077
TOTAL	47 077
Dettes fiscales et sociales	Montant
Personnel prov. pour cp	35 696
Notes de frais à payer	0
Person. primes à payer	134 111
Charges sociales/cp	17 606
Charges à payer sur primes	63 424
Etat charges à payer	8 989
TOTAL	259 826
Autres dettes	Montant
Apprentissage-Formation	7 546
TOTAL	7 456

Annexes (suite)

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Art : 133 et 148 du décret sur les sociétés commerciales

Nature des Indications / Périodes	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	23 210 000	23 210 000	23 210 000	23 210 000	23 210 000
b) Nombre d'actions émises	23 210	23 210	23 210	23 210	23 210
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	2 087 113	1 951 536	1 861 169	1 781 080	1 801 348
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	-777 145	1 224 086	651 010	923 838	975 987
c) Impôt sur les bénéfices	-101 770	-189 994	-112 441	163 111	-2 813
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	-675 375	1 414 080	763 451	760 727	978 800
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	-577 553	470 287	755 491	729 931	949 577
f) Montants des bénéfices distribués				417 780	
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	-29	61	33	33	42
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	-25	20	33	31	41
c) Dividende versé à chaque action				18	
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés	5	5	5	5	5
b) Montant de la masse salariale	1 259 674	994 832	590 490	475 910	475 379
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	533 592	364 739	267 972	224 785	218 000

FK

Annexes (suite)

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
SAS RETOTUB	510 000	5 723 377	100	4 078 000	4 078 000	500 000		13 159 195	113 658	
SAS LV TEC	7 400 000	1 318 767	100	11 833 257	11 833 257			28 913 620	1 075 104	
SAS ADRIA Tec	1 000 000	9 410 046	99	5 322 000	5 322 000			9 638 751	1 543 416	
CTP	40 000	1 320 268	100	2 044 000	2 044 000	0	0	3 076 758	-2 715	
CTP 91	30 000	215 395	100	247 000	247 000	0	0	862 809	25 179	
SCP	15 000	37 460	100	59 000	59 000			98 284	2 410	
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

FR

DUO SERVICES
Société par actions simplifiée au capital de 23.210.000 €
36, Rue Brunel – 75017 PARIS
RCS PARIS 529 062 671

**EXTRAIT
PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
(ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE)
DU 15 JUIN 2021**

L'an Deux Mille Vingt et un,
Le mardi Quinze juin à Dix heures trente,

Les associés de DUO Services, Société par actions simplifiée au capital de 23.210.000 €, dont le siège social est au 36, Rue Brunel - 75017 PARIS, immatriculée au RCS de Paris sous le n° 529 062 671 se sont réunis par voie de visioconférence en Assemblée Générale Mixte (Ordinaire et Extraordinaire).

(...)

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du Rapport du Président sur l'activité de la Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2020, du rapport des Commissaires aux Comptes sur l'exécution de leur mission et du rapport du Conseil de Surveillance à l'Assemblée, approuve dans toutes leurs parties ces rapports ainsi que le Bilan, le Compte de résultat et l'Annexe intéressant ledit exercice, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports, et arrête en conséquence la perte de l'exercice à la somme de - 577.553 €.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des Associés présents ou représentés.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale donne quitus au Président pour sa gestion au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des Associés présents ou représentés.

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, après avoir constaté que les comptes font apparaître une perte de - 577 553 € décide de l'affecter de la manière suivante :

- | | |
|------------------------------------|------------------|
| ➤ Au poste « report à nouveau » : | - 577.553 € |
| ➤ « Report à nouveau » antérieur : | <u>639.589 €</u> |

➤ Total du poste « Report à nouveau » : 62.036 €

A l'issue de cette affectation, le poste « report à nouveau » sera créditeur de 62.036 €.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société s'élèveront à 27.131.373 €.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé qu'au titre des trois exercices précédents :

- 2017, distribution de dividendes à hauteur de 417.780 € ;
- 2018, aucun dividende n'a été mis en distribution ;
- 2019, aucun dividende n'a été mis en distribution.

L'Assemblée Générale donne acte de cette déclaration au Président.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des Associés présents ou représentés.

(...)

Certifié conforme à l'original, le 13 juillet 2021.

Frélich.

DUO Services
SAS au capital de 23 210 000 €
36 rue Brunel - 75017 Paris
SIRET Paris 529 062 671 00027
Code NAF 6420Z
N° TVA Intra. : FR 14 529 062 671
Tél. : 00 33 1 78 09 97 20

DUO SERVICES

Société par actions simplifiée au capital de 23.210.000 €
36, Rue Brunel – 75017 PARIS
RCS PARIS 529 062 671

RAPPORT DU PRESIDENT PRESENTE A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE (ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE) DU 15 JUIN 2021

Chers associés,

Conformément aux dispositions légales et statutaires de la Société nous avons établi le présent rapport à l'effet de vous rendre compte de l'activité de la Société et des résultats de notre gestion durant l'exercice clos le 31 décembre 2020 et soumettre à votre approbation les comptes annuels de cet exercice ainsi que le projet d'affectation du résultat.

TITRE I – ARRETE DES COMPTES SOCIAUX

I – FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 33.408.177,06 €.

Le résultat net comptable est une perte de – 577.553,45 €.

Le 18 décembre 2020, le Groupe DUO SERVICES a acquis 3 sociétés : CTP, CTP 91 et SCP dont l'activité est complémentaire pour un montant de global de 2 350 000 €.

La crise sanitaire liée à la Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n 2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement antérieur à la clôture qui n'a pas donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos au 31 décembre 2020. Les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2020 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet événement et de ses conséquences. Le groupe a mis en action un plan de continuité de l'activité en utilisant notamment les mesures suivantes :

- mise en place d'un programme de réduction des coûts afin de sécuriser les résultats et la trésorerie ;
- recours à l'activité partielle pour une partie du personnel du groupe ;
- obtention de prêts garantis par l'État dans les filiales ;
- conclusion d'accords avec des bailleurs pour un report ou une réduction temporaire de loyers.

Eu égard à ces mesures et à la situation du groupe à la date de l'arrêté des comptes le 6 avril 2021, l'entreprise estime que la crise sanitaire et économique liée à la Covid-19, en dépit de ses impacts sur l'activité et ses performances déjà observées au cours de l'exercice 2020, ne remettra pas en cause la poursuite de son exploitation.

La société DUO SERVICES est la société mère consolidante d'un groupe constitué des sociétés LV TEC, RETOTUB et ADRIA TEC et depuis le 18 décembre 2020 de CTP, CTP 91 et SCP.

Une convention d'intégration fiscale a été signée le 11 mars 2014 entre LVTEC, MAT TEC (absorbée à effet du 1er janvier 2018 par LV TEC) et RETOTUB désignant DUO SERVICES SAS comme seule redevable de l'impôt sur les sociétés. L'absorption de MAT TEC a réduit le périmètre d'intégration fiscale à 3 sociétés. Cette convention a été reconduite tacitement à compter du 1er janvier 2019. Une nouvelle convention a été signée en date du 1er mars 2021 à la suite de la décision des sociétés CTP et CTP 91, d'intégrer le groupe, conduisant à un périmètre d'intégration fiscale porté à 5 sociétés.

II – ACTIVITE DE LA SOCIETE

2-1- Animation des filiales

L'activité de la Société au cours de l'exercice écoulé a consisté essentiellement, comme par le passé, à diriger en tant que Président personne morale, ses filiales LV TEC, ADRIA TEC et RETOTUB et depuis le 18 décembre 2020, CTP, CTP 91 et SCP.

Les produits de votre Société sont issus de ces filiales, sous forme essentiellement de redevances de gestion et de revenu du capital (redevances reçues de LV TEC pour 1.132.500 €, de RETOTUB pour 362.000 €, et d'ADRIA Tec pour 224 000 €). Il n'y a pas de redevance pour CTP, CTP 91 et SCP pour 2020.

2.2 Examen du compte de résultat.

La situation et l'activité de la Société peuvent être appréciées par l'examen des comptes qui sont présentés à votre approbation. L'annexe complète votre information et vous présente les règles et méthodes comptables retenues.

Résultats

Le Compte de Résultat fait apparaître les principaux éléments suivants :

(en €)	Exercice clos le	Exercice clos le
	31.12.2020	31.12.2019
	12 Mois	12 Mois
Chiffres d'affaires nets	2.087.113	1.951.536
Résultat d'exploitation	(11.389)	(552.082)
Résultat financier	47.694	829.258
Résultat exceptionnel	(715.628)	3.117
Résultat net	(577.553)	470.287

La dégradation du Résultat net s'explique essentiellement par l'absence de distribution de dividendes par les filiales l'an dernier.

En l'absence de participation des salariés, le résultat net ressort précisément à - 577.553,45 €.

2-3- Recherche et développement

Du fait de la nature de son activité propre aux sociétés holding, votre Société n'a pas consacré de budget spécifique à la recherche et au développement.

2-4- Attribution gratuite d'actions

La société, lors de son assemblée générale extraordinaire du 25 mars 2019, a confirmé son accord pour la mise en œuvre d'un plan d'attribution gratuite d'actions à ses salariés et dirigeants, ainsi qu'à ceux de ses filiales. Le plan prévoit une durée d'acquisition répartie sur 3 périodes annuelles successives, assortie de conditions de présence effective et de l'atteinte d'une performance collective. La durée peut être exceptionnellement prorogée d'un an par un mécanisme de rattrapage dans l'hypothèse où la condition de performance ne serait pas atteinte au titre de l'une des périodes d'acquisition. Le plafond d'actions pouvant être attribuées gratuitement, aux termes de cette assemblée générale, est de 1 700 actions. L'attribution porte sur des actions existantes préalablement rachetées par la société.

Une provision a été comptabilisée sur la base d'hypothèses de présence et de coûts estimés d'acquisition passés ou futurs des titres à racheter.

Le premier tiers des actions ayant été définitivement acquis par les attributaires le 23 juillet 2020, et s'agissant donc du 2ème tiers attribuable, cette provision a été étalée sur 2 périodes et ramenée à la durée des services rendus par les attributaires à la clôture de l'exercice.

La livraison du premier tiers, qui avait été reportée jusqu'à la date limite du 30 septembre 2020 en raison des retards pris dans l'établissement des comptes liés à la crise sanitaire, a fait l'objet d'acquisitions définitives le 23 juillet 2020.

La valeur d'attribution de ces actions a été fixée à 1 310 € l'action.

DUO SERVICES a attribué 560 actions à ses salariés, dirigeants et aux salariés de ses filiales représentant une valeur globale de 733.600 €.

III – EVENEMENTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Le groupe DUO Services a acquis le groupe CTP composé des sociétés CTP, CTP 91 et SCP le 18 décembre 2020. Afin de simplifier l'organisation juridique, il a été proposé de fusionner les sociétés CTP et SCP. Ainsi, seules deux sociétés subsisteront : CTP et CTP 91. La restructuration proposée implique la vente des actions SCP à CTP puis la fusion par fusion simplifiée de CSP dans CTP.

Afin de développer ses activités de location/vente de matériels destinés aux chantiers de construction dans le Nord de la France, la Société LV TEC a créé un établissement secondaire et la Société ADRIA TEC a créé une succursale à Montigny en Ostrevent (Département 59). Cet établissement secondaire et cette succursale sont enregistrés en France depuis le 4 février 2021.

Les actions à distribuer au titre de la deuxième tranche des AGA (actions acquises au 31 mai 2021) sont au nombre de 478. Pour assurer cette livraison, la société devra racheter 368 actions à Monsieur Frédéric KOCH à un prix unitaire de 1.183 € soit pour un montant total de 435.344 €.

IV – EVOLUTION PREVISIBLE - PERSPECTIVES D'AVENIR

L'exercice en cours devrait essentiellement se caractériser par la poursuite des activités de gestion du portefeuille de titres, d'animation et de management des filiales composant le périmètre actuel du groupe DUO SERVICES, incluant les nouvelles sociétés CTP, CTP 91 et SCP.

V – FILIALES ET PARTICIPATIONS

Les commentaires suivants concernent l'activité et les résultats des filiales.

a) LV TEC

Son Compte de Résultat fait apparaître les principaux éléments suivants :

(en €)	Exercice clos le 31.12.2020 12 Mois	Exercice clos le 31.12.2019 12 Mois
Chiffres d'affaires nets	28.913.620	32.188.675
Résultat d'exploitation	331.964	1.089.266
Résultat financier	(164.991)	(182.574)
Résultat exceptionnel	1.121.809	269.770
Résultat net	1.075.104	1.048.251

L'exercice 2020 a été principalement marqué pour la Société LV TEC, par une diminution marquée d'environ 10 % du CA par rapport à l'exercice précédent, liée essentiellement à la crise sanitaire liée à la Covid-19.

L'activité de la société en termes de chiffres d'affaires est plutôt bonne compte tenu du contexte lié à la crise sanitaire.

LV TEC maintient des niveaux de rentabilité importants et ce malgré la crise de la Covid-19.

b) ADRIA TEC

Son Compte de Résultat fait apparaître les principaux éléments suivants :

(en €)	Exercice clos le 31.12.2020 12 Mois	Exercice clos le 31.12.2019 12 Mois
Chiffres d'affaires nets	9.638.751	10.141.626
Résultat d'exploitation	2.181.666	2.225.040
Résultat financier	(11.244)	(19.853)
Résultat exceptionnel	17.824	43.814
Résultat net	1.543.416	1.504.820

Le chiffre d'affaires total pour l'année 2020 s'élève à 9.638.751,41 € soit une diminution de 5% par rapport à l'année précédente.

Dans l'ensemble, les résultats sont le reflet de la crise sanitaire liée à la Covid-19 dont les impacts économiques ont pu être globalement bien maîtrisés.

Du fait du départ à la retraite de Monsieur Philippe CRUMOIS, son mandat d'Administrateur n'a pas été reconduit.

c) RETOTUB

Son Compte de Résultat fait apparaître les principaux éléments suivants :

(en €)	Exercice clos	Exercice clos
	le 31.12.2020	le 31.12.2019
	12 Mois	12 Mois
Chiffres d'affaires nets	13 159 195	18.829.852
Résultat d'exploitation	308 254	260.463
Résultat financier	(17 867)	(11.669)
Résultat exceptionnel	(142 427)	23.479
Résultat net	113 658	210.056

L'exercice 2020 a été principalement marqué pour RETOTUB, par une diminution marquée de 30% du CA par rapport à l'exercice précédent, liée essentiellement à la crise sanitaire liée à la Covid-19.

Face à la crise sanitaire de la Covid-19, RETOTUB a mis en action un plan de continuité de l'activité en ayant notamment recours aux mesures suivantes :

- Mise en place d'un programme de réduction des coûts afin de sécuriser les résultats et la trésorerie ;
- Recours à l'activité partielle pour une partie du personnel ;
- Obtention d'un prêt garanti par l'État ;
- Conclusion d'accords avec le bailleur pour un report ou une réduction temporaire de loyers ;
- Report des échéances d'emprunts avec ses partenaires bancaires.

N.B. : Depuis le 18/12/20, les sociétés CTP/CTP 91 et SCP font parties du Groupe DUO SERVICES. L'activité de ces trois sociétés depuis leur entrée dans le Groupe n'est pas significative.

VI - APPROBATION DES COMPTES SOCIAUX DE DUO SERVICES – PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Au vu notamment du présent rapport, ainsi que du rapport du Conseil de surveillance et du rapport sur les comptes annuels des Commissaires aux comptes qui vous sont également présentés ce jour, il vous est demandé de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de la société au 31/12/2020, tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître une perte de - 577.553 € et décide de l'affecter de la manière suivante :

Au poste « report à nouveau » :	- 577.553,45 €
« Report à nouveau » antérieur :	<u>639.588,88 €</u>
Total du poste « Report à nouveau » :	62.035,43 €

A l'issue de cette affectation, le poste « report à nouveau » sera créditeur de 62.036 €.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société s'élèveront à 27.131.373 €.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé qu'au titre des trois exercices précédents :

- 2017, distribution de dividendes à hauteur de 417.780 € ;
- 2018, aucun dividende n'a été mis en distribution ;
- 2019, aucun dividende n'a été mis en distribution.

A noter qu'il sera proposé à l'Assemblée Générale d'effectuer une distribution de réserves (poste « autres réserves ») à hauteur de 20 € par action.

VII - DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 Quater du Code Général des Impôts, nous vous demandons d'approuver les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code, qui s'élèvent à un montant de 10.872 € (cf. lignes WE et WF de l'état 2058 A de la liasse fiscale).

VIII - CONVENTIONS VISEES AUX ARTICLES L 227-10 ET L 227-11 DU CODE DE COMMERCE

Les conventions visées à l'article L227-10 du Code de commerce sont présentées dans le rapport spécial des Commissaires aux comptes qui vous est présenté à la suite du présent rapport, et dont il vous sera donné lecture séparée. Au vu de ce rapport spécial, il vous sera demandé aux termes d'une décision spécifique soumise ce jour à votre vote, de bien vouloir statuer sur ces conventions.

Conformément à l'art. L 227-11 du Code de commerce, la liste des conventions nouvelles ou poursuivies sur l'exercice précédent et significatives pour les parties, portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales, a été communiquée aux Commissaires aux comptes.

IX - DELAIS DE PAIEMENT FOURNISSEURS ET CLIENTS

En application des dispositions des articles L 441-6-1 al.1 et D.441-4 du Code de commerce, les informations obligatoires sur les délais de paiement de nos fournisseurs et de nos Clients sont les suivantes :

Décomposition à la clôture de l'exercice 2020 du solde des dettes à l'égard des fournisseurs, par date d'échéance (hors factures non parvenues)

Nature des dettes	Échéances	2020	
		Valeur K€	% Valeur
Dettes échues (1)		6	12
Détail dettes échues			
	0 à 30 jours	0	0
	30 à 60 jours	0	0
	+ de 60 jours	6	12
Dettes non échues		43	88
Dettes relevant de l'application des dispositions LME ou accords dérogatoires :			100%
Dettes dérogeant aux dispositions LME (1)			
Total Dettes fournisseurs et compte rattachés (2)		49	100

(1) - Dettes se rapportant à des factures erronées, présentant des litiges en cours ou se rapportant à des fournisseurs étrangers

(2) - hors factures non parvenues

Les créances clients concernent exclusivement les entités intragroupe ou liées. Les délais de règlement à 60 jours au plus sont respectés. Aucune créance à la clôture n'est échue.

X- MANDAT DU DIRECTEUR GENERAL

Le mandat de Monsieur Thibaud PEYROT, Directeur Général de la Société, expirera lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire annuelle statuant sur les comptes de l'exercice écoulé.

Nous vous proposons de renouveler ledit mandat de Directeur Général exercé par Monsieur Thibaud PEYROT pour une nouvelle période de deux ans expirant à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2022.

XI- MODIFICATION DES STATUTS

Les récentes contraintes de confinement et de distanciation physique liées à la crise sanitaire de la Covid-19 ont mis en évidence les difficultés matérielles et techniques à réunir les Membres du Conseil de Surveillance en présentiel, quel que soit leur objet.

Il vous est donc proposé de modifier l'article 15B des Statuts intitulé « Conseil de Surveillance » afin de permettre la tenue de ces réunions par le biais de visioconférences conformément à la rédaction prévue par le Projet des Résolutions.

TITRE II – ARRETE DES COMPTES CONSOLIDES

Il vous sera demandé au vu des résolutions soumises ce jour à vos suffrages, de statuer sur l'arrêté des comptes consolidés au 31 Décembre 2020.

I - FAITS MARQUANTS

Il n'y a pas de faits marquants autres que ceux précédemment indiqués dans le titre I.

II - ACTIVITE CONSOLIDEE DU GROUPE

II-1- Sociétés incluses dans le périmètre de consolidation

Les sociétés ci-dessous sont toutes filiales de la Société DUO SERVICES, SAS au capital de 23 210 000 €, SIREN 529 062 671, située à Paris (75017), 36 rue Brunel :

ACTIVITES DE SERVICES

La Société LV TEC, SAS au capital de 7 400 000 €, SIREN 344 660 659, située à Paris (75), détenue à 100% par DUO SERVICES ;

La Société ADRIA TEC, société de droit belge au capital de 1 000 000 €, située à Tubize (Belgique), détenue à 99,5% par DUO SERVICES ;

ACTIVITE D'EQUIPEMENTS

La Société RETOTUB, SAS au capital de 510 000 €, SIREN 429 329 014, située à Vierzon (18), détenue à 100% par DUO SERVICES.

N.B. : Depuis le 18/12/20, les sociétés CTP/CTP 91 et SCP font parties du Groupe DUO SERVICES.

II-2- Variation du périmètre de consolidation

Depuis le 18/12/20, les sociétés CTP/CTP 91 et SCP font parties du Groupe DUO SERVICES.

III-3- Sociétés exclues du périmètre de consolidation

Néant.

III-4- Résultats et activité du Groupe et état de sa situation financière sur l'exercice 2020

Les résultats et activités du Groupe, ainsi que l'état de sa situation financière, sont explicités dans l'Annexe aux comptes consolidés qui vous est présentée ce jour et qui fait ressortir un résultat consolidé (part du Groupe) au 31 Décembre 2020 de 1.169 K€ contre 1.417 K€ fin 2019.

A/Comptes de bilan

Les Capitaux propres consolidés part du groupe s'élèvent à 36.136 K€, pour un endettement de 34.409 K€ (Emprunts et Dettes financières), compensé par une trésorerie positive de 22.801 K€.

B/ Résultats et activité du Groupe

Le Chiffre d'affaires consolidé du groupe s'établit à 46.437 K€ contre 53.729 K€ fin 2019.

Le Résultat d'Exploitation s'élève à 2.935 K€ (Vs 2.376 K€ en 2019).

Le Résultat Exceptionnel s'élève à -1.178 K€ (Vs - 169 K€ en 2019).

Le Résultat Net consolidé, part du Groupe, en l'absence d'écarts d'acquisition, s'élève à 1.169 K€ (Vs 1.417 K€ en 2019).

L'Excédent Brut d'Exploitation ressort à 13.290 K€ (28,6 % du CA consolidé), contre 14.811 K€ en 2019 (27,6 % du CA consolidé).

III-5- Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Le Groupe DUO SERVICES devrait connaître une progression des différents indicateurs de performance sur 2021.

Les recherches d'opportunités de croissance externe se poursuivent.

III-6- Activité de recherche et développement

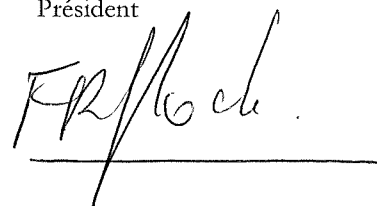
Les seules activités de recherche et développement concernent la filiale belge ADRIA TEC.

III-7- Evènements importants survenus postérieurement à la clôture de l'exercice

Il n'y a pas d'évènements importants survenus postérieurement à la clôture de l'exercice autres que ceux précédemment indiqués dans le titre I.

Nous vous invitons maintenant à statuer sur les résolutions maintenant soumises à votre vote.

Frédéric KOCH
Président

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'FR/Koch', is written over a horizontal line.

ADD EQUATION

**15, rue Mansart
75009 PARIS**

SOCIETE LIONEL GUIBERT

**80, rue Blanche
75009 PARIS**

DUO SERVICES

**Société par Actions Simplifiée au capital de € 23 210 000
36, rue Brunel - 75017 PARIS**

-:-:-:-:-

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020**

-:-:-:-:-

ADD EQUATION

15, rue Mansart

75009 PARIS

SOCIETE LIONEL GUIBERT

80, rue Blanche

75009 PARIS

DUO SERVICES

Société par Actions Simplifiée au capital de € 23 210 000

-:-:-:-

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020

-:-:-:-

Aux associés,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS **DUO SERVICES**, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des Commissaires aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de Commissaires aux Comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif qu'en application des dispositions des Articles L 823-9 et R 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes

auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur les conséquences comptables du plan d'attribution d'actions gratuites et de l'achat des actions **DUO** nécessaires pour la mise en œuvre du plan et, plus généralement, sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues pour la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Les informations du rapport de gestion relatives aux délais de paiement mentionnées à l'Article D 441-4 du Code de commerce n'appellent pas d'observation de notre part.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Une description des responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels figure en annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

**RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Une description plus détaillée de nos responsabilités de Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Paris, le 31 mai 2021

Les Commissaires aux Comptes

ADD EQUATION

SOCIÉTÉ LIONEL GUIBERT

Représentée par Jean-Patrick FORTLACROIX

Représentée par Lionel GUIBERT

SAS DUO SERVICES

-:-:-:-

ANNEXE AU RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
(Résumé des comptes annuels)EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES ET RESULTAT DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020

-:-:-:-

Les capitaux propres hors amortissements dérogatoires à la clôture de l'exercice précédent, avant affectation du résultat, s'élevaient à € 27 222 301,79

Le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019, soit € 470 287,09, a été affecté conformément aux décisions de l'Assemblée Générale du 22 juillet 2020 comme suit :

- Réserve légale	€	50 000,00	
- Autres réserves		200 000,00	
- Report à nouveau		<u>220 287,09</u>	
Total	€	<u>470 287,09</u>	<u>470 287,09</u>

conduisant à des capitaux propres, avant résultat de l'exercice au 31 décembre 2020, de € 27 692 588,88

La perte de l'exercice s'élève à € (577 553,45), conduisant à des capitaux propres, hors amortissements dérogatoires, de € 27 115 035,43

SAS DUO SERVICES

-:-:-:-

**ANNEXE AU RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020**

-:-:-:-

**RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE
GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Société ou de cesser son activité.

**RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES
COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'Article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit, afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne.
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels.
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier.
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.